

Massacre de la Division Acqui: deux ex-Nazis sur le banc des accusés

Le journal italien La Repubblica a annoncé, dans son édition du 11 janvier dernier, la mise en accusation de deux anciens combattants allemands impliqués dans le massacre de la Division Acqui, le 22 septembre 1943 sur l'île grecque de Céphalonie. Ce drame a servi de fond historique au roman de Louis de Bernières, La Mandoline du capitaine Corelli, qui a été adapté au cinéma par John Madden en 2001. C'est la découverte d'un document accablant, rédigé par le père Luigi Ghilardini, aumônier de l'armée italienne, qui a permis de relancer la procédure judiciaire.

Selon les historiens, 6000 hommes (dont 500 officiers) de la 33ème Division Acqui, commandée par le Général Antonio Gandin, auraient été fusillés par les Allemands, suite à la capitulation de Mussolini face aux Alliés. Après la signature de l'armistice, les soldats italiens, stationnés sur l'île de Céphalonie, se sont trouvés en bien mauvaise posture. Trois possibilités s'offraient à eux: se rendre aux Allemands, se déclarer neutres ou reprendre les armes aux cotés des Alliés. Ils ont choisi la dernière option mais, après plusieurs jours de combat (au cours desquels 1200 hommes sont morts), les forces de l'Axe ont repris le contrôle de l'île. Le massacre du 22 septembre 1943 est l'une des exécutions de prisonniers les plus meurtrières de la seconde guerre mondiale (exceptés les milliers d'officiers polonais assassinés par les Soviétiques, en avril/mai 1940, dans la forêt de Katyń). Or, à ce jour, un seul homme a été reconnu coupable dans le massacre de Céphalonie. Il s'agit du Général Hubert Lanz, condamné à 12 ans de prison au procès de Nuremberg en 1948.

Le rapport du père Luigi Ghilardini, écrit peu de temps après le tragique événement, accable deux prisonniers allemands, Gregor Steffens et Peter Werner, qui se seraient vantés d'avoir abattu 170 soldats italiens désarmés. Ce témoignage a été exhumé des archives militaires par le procureur de Rome. Celui-ci enquêtait sur l'implication présumée d'un autre officier, le lieutenant Otmar Muelhauser, suite à une plainte déposée, en 2004, par la famille d'une des victimes du massacre. La mort de l'accusé, à son domicile de Munich, a bien failli clôturer le dossier. Lors d'un interrogatoire en 1967, Otmar Muelhauser a déclaré aux autorités de son pays: « les Italiens étaient des traîtres. Il n'y a qu'une sentence à la trahison : l'exécution. ». La coopération de la police allemande, à partir de 2007, a permis de retrouver deux vétérans de la Wehrmacht, âgés de 86 ans. Le procureur romain, Antonino Intelisano, a ouvert une nouvelle enquête visant à déterminer le rôle joué par Gregor Steffens et Peter Werner dans le massacre de septembre 43. Les deux hommes, interrogés en présence de leurs avocats respectifs, ont nié toute implication dans les faits qui leur étaient reprochés. Déjà inquiétés à la fin des années 50, ils avaient échappés de peu au procès.

Par

Publié sur Cafeduweb - Historizo le dimanche 17 janvier 2010

Consultable en ligne : <http://historizo.cafeduweb.com/lire/11548-massacre-division-acqui-deux-ex-nazis-banc-accuses.html>